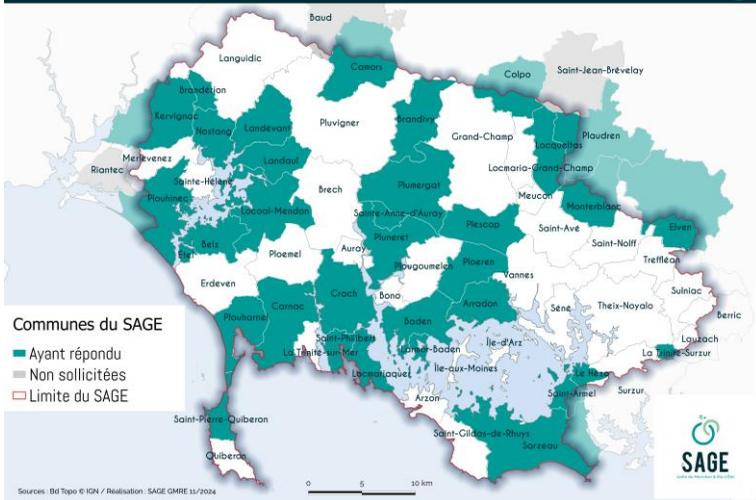


La situation de crise vécue en 2022 a mis en lumière la fragilité du territoire vis-à-vis des ressources en eau. Tous les acteurs doivent mener des actions visant à diminuer leur consommation en eau et les collectivités se doivent d'être exemplaires.

Objectif du plan national EAU de mars 2023 :
-10% d'eau prélevée d'ici 2030 par rapport à 2019

Participation à l'enquête Economie d'eau & Collectivités



Afin de connaître les pratiques des collectivités sur leurs usages de la ressource en eau, une **enquête** a été transmise par mail en avril 2023 à 63 des 66 communes et aux 3 principaux EPCIs du SAGE

Taux de réponse :
> à 50% des communes + 2 EPCIs / 3

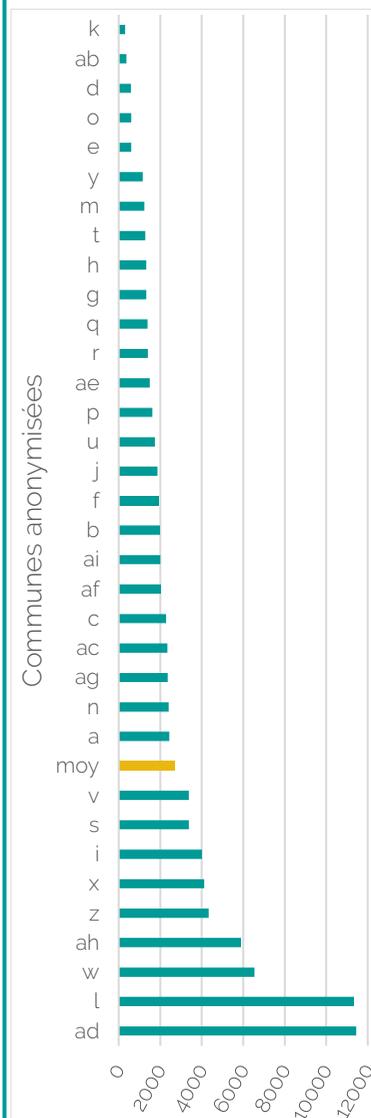


- de taille et de typologie différentes : littorales, périurbaines ou plus rurales
- les 4 communes les plus peuplées du SAGE, représentant à elles seules 30% de la population du SAGE, n'ont pas répondu à l'enquête.

Consommation eau 2022 en m³

Consommation en eau potable pour les 34 communes ayant répondu à l'enquête

Consommation eau 2022 en m³ par habitant et par an



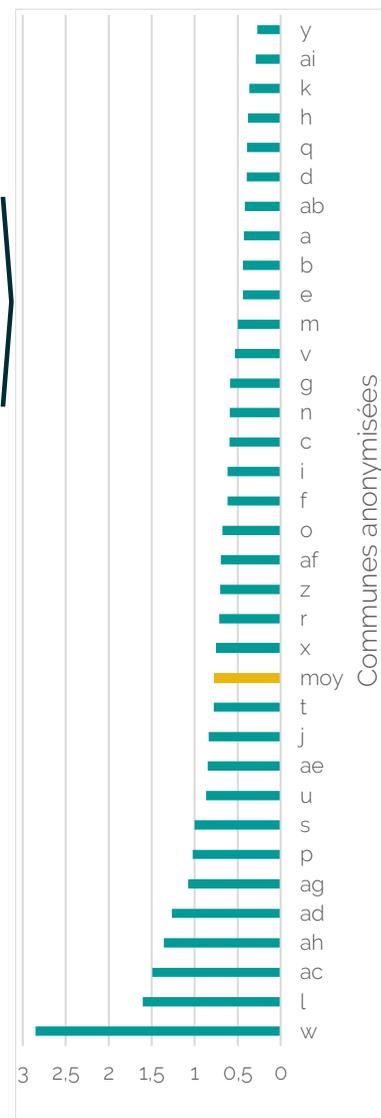
La consommation en eau potable moyenne d'une commune est de **2 723 m³ en 2022**. Elle va de 300 m³ à 11 400 m³ (x40).

Rapportée à l'habitant, la consommation moyenne est de **0,78 m³/habitant**. La typologie des communes étant différentes, il est normal d'observer des écarts. Néanmoins, des disparités importantes sont observées : **facteur x10 entre la commune la plus économe à l'habitant et la moins économe.**

Evolution : Depuis 2018, on observe une **légère tendance à la baisse** des consommations pour la majorité des communes qui ont communiqué leur historique. Cette tendance n'est pas linéaire et n'est pas similaire selon les communes. Par exemple en 2022, la consommation a augmenté pour certaines communes (effet sécheresse) et diminué pour d'autres (restrictions d'usage fixées par arrêté préfectoral).

Les chiffres présentés sont relatifs à la consommation en eau potable des communes ayant répondu au questionnaire et les pourcentages sont calculés sur la totalité des communes ayant répondu et non celles interrogées.

Les EPCIs n'ont pas été intégré du fait de leur caractère particulier. Il convient d'être prudent : les communes n'ayant pas toutes le même niveau d'équipement, nous avons essayé de ne pas intégrer les volumes consommés par les campings municipaux par exemple qui ne concernent que quelques communes. Le volume par habitant a été calculé en fonction de la population municipale 2020. Ainsi la population estivale n'est pas prise en compte, ce qui est notable pour les communes très touristiques en particulier.



Connaissance plus fine de sa consommation

Connaître la consommation de chacun des postes (bâtiments, espaces verts, lavage, ...), permet d'identifier plus précisément ceux sur lesquels des économies d'eau pourraient être menées et d'identifier d'éventuelles fuites (augmentation de consommation inhabituelle).

2/3 des collectivités connaissent la consommation en eau de la plupart de leurs postes (tous leurs postes ou presque tous). 1/10 ne connaissent la consommation pour aucun de leurs postes.

81% des collectivités sont prêtes à lancer un diagnostic visant à identifier les actions d'économie d'eau les plus pertinentes à mener. Parmi ces collectivités, 20 sont prêtes à le lancer en interne et 9 avec l'appui d'une personne extérieure.

Ressources alternatives à l'eau potable

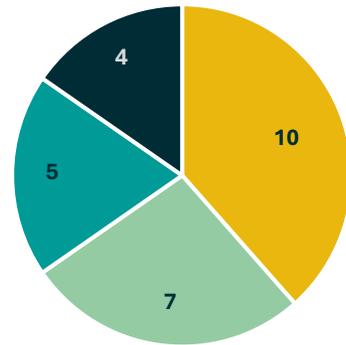
1 collectivité sur 2 utilise une ressource alternative :

- Eau de pluie pour 15 d'entre elles
- Forage pour 10 d'entre elles

L'eau 'alternative' est majoritairement utilisée pour l'arrosage. En général, elle est utilisée pour un seul usage, parfois deux.

Beaucoup de collectivités, ne connaissent pas les volumes utilisés. Pour certaines d'entre elles, le volume d'eau 'alternative' est supérieur au volume d'eau potable consommé.

Usages de l'eau de pluie ou de forage (nombre de collectivités par usage)



- Espaces verts/Flours
- Terrain de sports
- Sanitaires
- Lavage voirie/véhicules

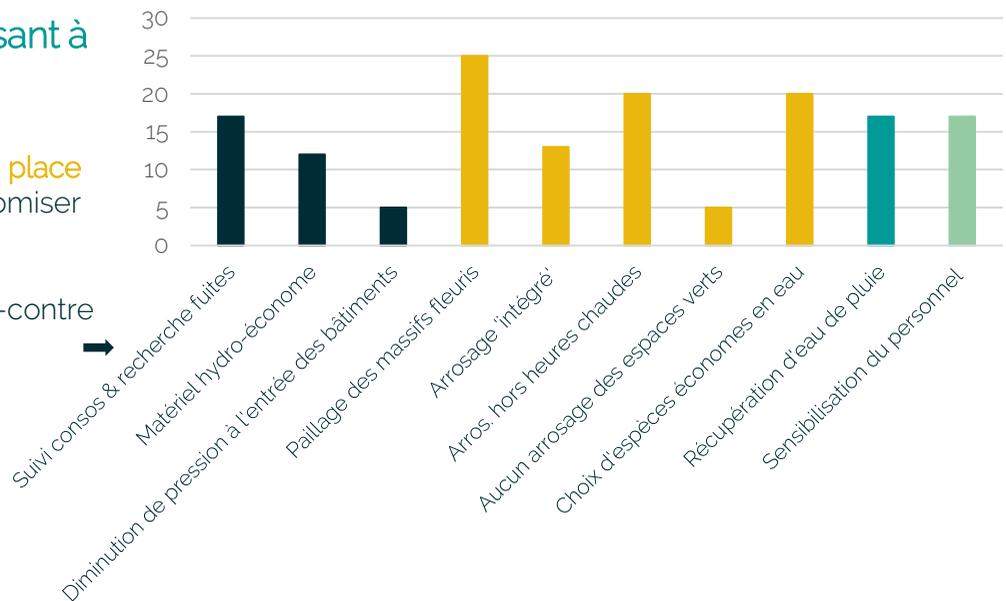
L'utilisation de ressources alternatives est à encourager.

Il convient néanmoins de garder en tête l'objectif de consommer le moins d'eau possible même lorsqu'on utilise des ressources alternatives.

Mise en place d'actions visant à économiser l'eau

6 collectivités (18%) ne mettent en place aucune action visant à économiser l'eau.

La plupart des actions détaillées ci-contre est mise en place par - de 50% des collectivités



Une diminution des consommations est donc envisageable en déployant ces actions.

Retours d'expérience entre collectivités

Les 3/4 des collectivités sont intéressées pour disposer de retours d'expérience de collectivités voisines :

- 25 via des fiches actions
- 9 via des visites au sein des communes
- Certaines étant intéressées par les deux